

DOSSIER DE PRESSE

# BILAN ACCIDENTOLOGIE 2021 DANS LE LOIRET

Les chiffres en nette amélioration



**Loiret**  
votre Département

Contact presse : **Cassandre germain**  
cassandre.germain@loiret.fr • 02 38 25 43 93



## **SOMMAIRE**

- I. L'ACCIDENTOLOGIE DANS LE LOIRET EN 2021**
  
- II. SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS :  
LES GRANDS PROJETS 2022**
  
- III. LE DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE VIABILITÉ HIVERNALE**

## INTRODUCTION

Selon les chiffres de l'observatoire départemental, 124 accidents corporels ont été recensés sur l'ensemble du réseau routier départemental en 2021. Ces indicateurs sont en net recul par rapport à la moyenne 2016-2020, puisque le nombre d'accidents corporels a baissé de 12,7 % et le nombre de tués de 28 %.

Améliorer les infrastructures pour sécuriser les déplacements est le principal objectif du Département du Loiret. En 2022, la collectivité poursuivra ses actions pour un montant de plus de 75 M€, dont le programme pluriannuel d'amélioration des chaussées, la déviation de Jargeau, la mobilité douce ou encore la mise en place du dispositif de viabilité hivernale.

Le Département du Loiret assure la gestion des 3 613 kilomètres de routes départementales du Loiret (RD et ex-RN). Entre l'entretien, la sécurisation et le développement du réseau, les agents du Département sont sur le terrain au quotidien pour garantir aux usagers de la route de bonnes conditions de circulation.

## I. L'ACCIDENTOLOGIE DANS LE LOIRET EN 2021

Lors de l'année 2021, 124 accidents corporels ont été recensés sur l'ensemble du réseau routier départemental. Ils ont généré : 20 tués (dont 99 blessés hospitalisés et 83 blessés non hospitalisés).

Cela souligne une forme de stabilité de la situation par rapport à l'année 2020 au cours de laquelle 21 tués avaient été dénombrés dans un contexte bien plus marqué par les restrictions (mesures de confinement et de couvre-feu notamment).

Le nombre d'accidents corporels a baissé de 12,7 % et le nombre de tués de 28 % par rapport à la période 2016-2020. Par conséquent, l'indice de gravité passe de 19,5 tués pour 100 accidents corporels sur la période 2016-2020 à 16,1 en 2021 (baisse de 3,4 points).

L'analyse accidentologique révèle qu'un accident de circulation reste plus que jamais lié aux comportements des usagers de la route puisqu'ils sont directement mis en cause dans près d'un tiers des accidents corporels.

Sur les RD dont la vitesse maximale a été relevée à 90 km/h, les données accidentologiques de cette première année démontrent une tendance à la baisse des accidents par rapport à la période qui s'étale de novembre 2018 à novembre 2019, au cours de laquelle la vitesse était de 80 km/h.

Sur la tangentielle, le nombre d'accidents corporels et de victimes reste relativement stable depuis l'abaissement de la vitesse maximale sur la tangentielle.

Les capteurs de trafic installés par le Département permettent également de mesurer la vitesse des véhicules légers et poids lourds. Ainsi, il a été constaté le respect des 70 km/h et une diminution de près de 20 km/h des vitesses pratiquées sur cet axe (- 17,7 km/h).

Depuis 2020 et par le biais des nombreux aménagements réalisés par le Département, plus aucune Zone d'Accumulation d'Accidents Corporels (ZAAC) n'est répertoriée sur le réseau départemental du Loiret.

*Les chiffres relatifs à l'accidentologie sont établis en collaboration le SDIS, les services des forces de l'ordre mais aussi les équipes départementales des routes sur le terrain.*

## II. SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS : LES GRANDS PROJETS 2022

Afin de poursuivre la sécurisation des déplacements et des usagers, le Département poursuit en 2022 la mise en œuvre de ses projets, y consacrant une enveloppe de plus de 75 M€. Cela passe notamment par le désenclavement des territoires, au travers des opérations de franchissement de Loire et des déviations d'agglomération. Les embouteillages quotidiens du pont de Jargeau, ou le trafic de transit excessif de poids lourds sur certaines communes, rappellent que certains de nos territoires souffrent d'entraves pour leur développement et leur cadre de vie. À ce titre, le budget 2022 comprend les projets suivants :

- **Mise en service du pont de Châtillon-sur-Loire (RD 50)**

Les travaux, d'un montant de plus de 21 M€, ont débuté en novembre 2018. L'objectif est de faciliter, par la réhabilitation de l'ouvrage existant, la circulation routière tout en contribuant au développement du Giennois. Une passerelle dédiée aux piétons et cycles a été créée sur cet itinéraire Loire à vélo. L'inauguration officielle est prévue le 21 mars 2022.



- **Poursuite de l'amélioration de la tangentielle**

Dans le cadre de son programme d'amélioration des chaussées, le Département poursuit les travaux de remise à niveau de la tangentielle dans le prolongement des travaux réalisés à l'été 2020 en direction de Saran pour un montant de 1,2 M€. Aussi, le Département, attentif à son territoire, investit sur un revêtement aux propriétés acoustiques et la reprise des joints de chaussées des ponts pour améliorer le cadre de vie des riverains.

- **Création de l'échangeur de Gidy**

Le Département aménage son territoire et améliore les conditions de circulation et son attractivité en participant à hauteur de 9,65 M€ au projet de création d'un échangeur à Gidy

et Saran sur l'autoroute A10, porté par Cofiroute. En 2022, un versement de 4,25 M€ sera effectué pour le lancement des travaux.

- **Poursuite des travaux de la déviation de Jargeau**

Le projet vise à améliorer le cadre de vie des populations, sécuriser les itinéraires traversant les centres urbains de Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Darvoy, ainsi qu'à fluidifier la traversée du pont de Jargeau aux heures de pointe. 2022 sera consacrée au lancement officiel des travaux du pont dans le respect de l'environnement. La mise en service est prévue début 2025.



- **Poursuite des aménagements de sécurité**

Le Département poursuit ses investissements pour améliorer la sécurité routière. En effet, le Département lance en ce début d'année les travaux de réalisation d'un carrefour giratoire sur la RD2007 à l'intersection avec la RD50 à Briare, pour un montant de 630 000 €. En partenariat avec la commune de Puiseaux et Intermarché, le Département sécurise l'accès à la zone commerciale sur la RD948 en 2022 pour un montant de 550 000 €.

- **Les véloroutes du Département**

Les véloroutes représentent une enveloppe de 4,7 M€ d'investissement prévus pour 2022. 2022 sera l'année de la réalisation de la première section de la véloroute le long du canal d'Orléans entre le site de Buge à Châlette-sur-Loing et Presnoy. Des études de maîtrise d'œuvre seront également lancées pour la jonction Yonne de la Scandibérique entre Ouzouer-sur-Trézée et Rogny-les-sept-écluses, et pour l'itinéraire cyclable entre Sully/Loire et l'étang du Puits à Cerdon. Le Département assure également la surveillance et l'entretien courant des véloroutes existantes : la Loire à Vélo et la Scandibérique.



Le Département du Loiret a pour objectif de construire un **Schéma directeur départemental cyclable** et définir une démarche partenariale entre les collectivités locales. Pour ce faire, va être lancée une étude de mobilité à l'échelle du Loiret, en lien avec les autorités organisatrices de transports, les EPCI, les communes et les PETR. Le prestataire sera sélectionné courant février. Au printemps 2022, les bassins de vie et de mobilité seront sollicités sur les besoins du territoire au droit de l'espace public départemental afin d'établir un diagnostic partagé.

En effet, l'organisation et le développement des mobilités doivent intégrer la préservation de l'environnement en améliorant l'intermodalité, en offrant une alternative à l'usage de la voiture (mobilités actives, aire de covoiturage, autopartage, etc.) et en offrant les services qui accompagnent les mobilités actives et durables pour les déplacements au quotidien (borne de recharge électrique, autopartage partenarial, ateliers de réparation, stationnement vélo, etc.).

À l'été prochain, des ateliers permettront de construire un plan d'actions afin d'offrir des solutions adaptées pour améliorer la mobilité du quotidien dans ces territoires.



#### **Restez informés des travaux en cours**

Pour se renseigner sur les travaux en cours ou prévus, les Loirétains peuvent consulter la carte interactive sur [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr) ou appeler le numéro vert 0 800 232 245.



### III. LE DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE VIABILITÉ HIVERNALE

Chaque hiver, le Loiret est confronté à des épisodes d'intempéries impactant le trafic et les usagers de la route. Ainsi, le Département met en action un dispositif de viabilité hivernale pour assurer des conditions de circulation satisfaisantes sur le réseau routier principal. Plus de 273 agents sont mobilisés, ainsi que 46 engins (tracteurs, saleuses, etc.). 280 000 € sont également consacrés pour l'achat du sel, correspondant à un hiver moyen. Enclenché le 15 novembre 2021, le dispositif prendra fin au 14 mars 2022.

Avec un hiver plutôt doux, en date du 1<sup>er</sup> février, ce sont 1 720 tonnes de sel qui ont été répandus, avec 16 nuits d'interventions selon les territoires.

#### De nombreux renforts recrutés chaque année

Le Département a recruté 33 renforts pour mettre en place cette organisation sur l'ensemble du territoire.

#### Un soutien grandissant des agriculteurs

Pour compléter le dispositif sur les 1 455 km de routes secondaires de l'Orléanais et du Pithiverais, en cas d'intempéries neigeuses, le Département compte sur le soutien des agriculteurs du Pithiverais et de l'ouest de l'Orléanais, disposant de matériels adaptés. Le Département du Loiret met en place une convention spécifique, établie pour 4 ans, entre la collectivité, les agriculteurs et la commune, dans le cadre de la viabilité hivernale, afin de valoriser et encourager leur action. Cette convention tripartite a pour objectif de permettre, via le travail des agriculteurs, de désenclaver les communes rurales avec le traitement d'au moins une route départementale rejoignant le réseau traité prioritairement par nos services. Elle permettra également de prévoir leur indemnisation lors d'intervention. En 2020-2021, 87 agriculteurs, sur 47 communes, étaient signataires. Cette année, ce sont 111 agriculteurs qui sont portés volontaires, et qui sont répartis sur 59 communes du Pithiverais et de l'Orléanais.

#### Pont de Châtillon-sur-Loire : ouverture à tous de la circulation

Depuis le 15 décembre 2021, tous les véhicules (légers et poids lourds) peuvent circuler sur le pont de Châtillon-sur-Loire, y compris lorsque les températures sont négatives. Les engins de service hivernal interviendront de nouveau sur le pont (classé en niveau de service D1) en cas d'épisodes de verglas ou de chute de neige. L'itinéraire de déviation par la RD 951, mis en place le temps des travaux, sera levé.

#### Un réseau routier départemental hiérarchisé en 3 niveaux de service

- Le niveau D1, sur 869 km : les interventions sur ce réseau sont prioritaires avec des équipes d'astreinte 24h/24.
- Le niveau D2 : intervention après traitement du réseau de niveau D1, sur 1 149 km : un réseau D2 dit « prioritaire » est identifié pour un traitement préférentiel en continuité du réseau D1. Ce réseau D2 prioritaire de 210 km regroupe des sections à fort trafic ou supportant les lignes principales de transports en commun.
- Le niveau D3, sur 1 604 km : les interventions sont prévues durant les heures et jours ouvrables de service après réalisation du D1 et D2.

#### Restez informés des conditions de circulation en temps réel !

La communication auprès des usagers est un élément essentiel pour limiter les perturbations du trafic pendant un épisode hivernal. Comme pour les hivers précédents, le Département du Loiret veille à apporter des informations utiles aux usagers au plus près des événements climatiques susceptibles d'impacter les conditions de circulation.

Retrouvez toutes les informations :

- les usagers peuvent s'abonner sur [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr) au bulletin qu'ils recevront chaque matin par mail
- via le numéro vert **0 800 232 245**
- sur le twitter [@leloiret](https://twitter.com/leloiret)

### Les agents des routes mis à l'honneur

Depuis le 1<sup>er</sup> février, les visages des agents des routes départementales apparaissent sur les affiches et réseaux sociaux, pour mettre en lumière le travail de ceux qui assurent au quotidien la sécurité des usagers de la route, notamment lorsqu'est déployé le dispositif de viabilité hivernale.

Afin de faire écho à ce message, des raclettes ont été distribuées aux Loirétains durant tout le mois de février sur les marchés.

Être attentif, c'est veiller à la sécurité des autres et notamment celle des agents départementaux qui travaillent au quotidien sur nos routes.



**LE DÉPARTEMENT**  
**#EN ACTION**

**SÉBASTIEN**  
**À LA SALEUSE**

**Loiret**  
votre Département

**ET VOUS À LA RACLETTE !**  
Abonnez-vous aux **bulletins d'information**  
sur les conditions de circulation sur **loiret.fr**  
et écoutez **France Bleu Orléans**

f t y in @





**Département du Loiret • Territoire d'innovation**  
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45 • [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)

